

Approche énonciative pour l'étude du texte littéraire
Enunciative approach for the study of the literary text

Benazouz Nadjiba
Université de Biskra (Algérie), Email: benaz_nadj@yahoo.fr

Reçu le:18/11/2020

Accepté le:17/05/2021

Publié le:08/06/2021

Résumé:

Notre réflexion s'articule autour de la problématique suivante : comment l'application de la théorie de l'énonciation pourrait servir comme piste efficace pour l'analyse d'un texte littéraire ? L'objectif est d'étudier la situation d'énonciation dans laquelle a lieu le texte littéraire.

Mots clés: Texte littéraire- Discours- Enoncé- Énonciation- situation d'énonciation.

Abstract:

Our reflection revolves around the following problem: how could the application of the theory of enunciation serve as an effective avenue for the analysis of a literary text? The objective is to study the situation of enunciation in which the literary text takes place.

Key words: Literary text - Speech - Statement - Enunciation - situation of enunciation

Auteur correspondant : Benazouz Nadjiba, **Email:** benaz_nadj@yahoo.fr

1. Introduction

La problématique que nous allons soulever lors de cette contribution est la suivante : comment l'application de la théorie de l'énonciation pourrait servir comme piste efficace pour l'analyse d'un texte littéraire ? En d'autres termes, est-ce que l'étude de l'appareil formel d'énonciation pourrait servir à lire un texte littéraire en le rapportant à la situation de son énonciation ? Nous allons nous fixer l'étude la situation d'énonciation dans laquelle a lieu le texte littéraire tout en s'appuyant sur des outils notionnels développés par les différentes tendances d'analyse textuelle.

L'objectif principal est de proposer, en premier lieu, une meilleure connaissance du texte littéraire qui est un dispositif à la fois textuel et socio-historique et dans un deuxième lieu, de démontrer que les énoncés littéraires sont indissociables d'institutions de parole et qu'on ne peut pas séparer l'institution littéraire comme dispositif institutionnel et l'énonciation comme configuration d'un monde fictif.

2. Texte littéraire et énonciation

Dans une perspective de l'analyse énonciative pour aborder le texte littéraire, il nous a paru enrichissant de mettre en relation linguistique et littérature. Une des particularités sémantiques du texte littéraire est son caractère non univoque, sa multiplication des lectures possibles, la marge d'interprétation que l'auteur laisse à ses lecteurs, incitant à une lecture entre les lignes. Une analyse linguistique doit prendre en considération ces spécificités si elle veut prétendre à représenter une approche réellement complémentaire par rapport à d'autres analyses, notamment littéraires.

Le structuralisme s'est intéressé au texte littéraire en tant qu'objet d'investigation, l'auteur a été mis à l'écart tout en lisant le texte en lui-même et pour lui-même. Aujourd'hui, on a changé de conception, et le texte est appréhendé comme discours, en faisant de l'énonciation l'axe d'intelligibilité, il est considéré comme énoncé,

comme outil principal d'un acte de communication, avec prise en compte des participants à cet acte et de la situation.

C'est dans un chevauchement entre les sciences du langage et la littérature que se situe notre contribution. Le monde littéraire est si vaste et si riche, c'est un terrain fertile pour faire fonctionner des concepts relevant des différentes théories linguistiques spécialement celle de *l'énonciation* dont le fondateur est Emile Benveniste. Quand on réfléchit en termes d'énonciation, on a accès à des phénomènes linguistiques d'une grande finesse (modalités, discours rapporté, polyphonie, temporalité, détermination nominale, méta-énonciation...) où se mêlent étroitement la référence au monde et l'inscription de l'énonciateur dans son propre discours. Une réflexion sur l'énonciation permet d'aller plus loin, car elle permet de passer d'une linguistique de la phrase à une linguistique du discours, du texte littéraire en tant qu'énoncé, agencement de marques linguistiques, au texte en tant qu'activité qui s'exerce dans le cadre d'une institution de parole.

Placer l'énonciation au centre d'analyse, c'est voir ce qui rend possible les énoncés et ce par rapport à quoi ils se structurent. Envisager le langage comme discours permet de concevoir la littérature non pas simplement comme des textes, mais comme un processus qui déstabilise la distinction spontanée entre texte et contexte. Le texte devient un dispositif de parole où les conditions du dire traversent le dit et où le dit renvoie à ses propres conditions d'énonciation, le statut de l'écrivain est associé à son mode de positionnement dans le champ littéraire, les rôles sont attachés aux genres, la relation au destinataire est construite à travers l'œuvre, les supports matériels et les modes de circulation des énoncés...

3. Appareil formel de l'énonciation

Le texte littéraire se voit différent des autres discours, son analyse et sa description demande un traitement un peu particulier par son caractère scriptural qui nécessite une lecture et une connaissance préalable du code. Les productions littéraires effectuées dans un contexte donné, constituent un acte d'énonciation qui se définit selon

Benveniste E. comme « *une mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* » (Benveniste, 1974, p80) .

L'énonciation se distingue de l'énoncé tout comme le produit se distingue de l'acte de production. Elle est, en effet, la production individuelle de la langue, dont le sens varie d'une énonciation à une autre. Les indices de personnes, les déictiques, les formes temporelles et spatiales utilisés sont pris en compte car ils constituent des traces tangibles du contexte de l'énonciation. On dit que ces indices d'énonciation *actualisent* l'énoncé dans son contexte. Ainsi, Kerbrat-Orecchioni C., dans une conception extensive de l'énonciation affirme que ce terme désigne toutes les relations qui s'établissent entre : « *l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif* » (Kerbrat-Orecchioni, 1999, p30). Ces éléments sont les suivants :

- Les protagonistes du discours : émetteur et interprétant(s).
- La situation de communication :
 - Circonstances spatio-temporelles
 - Conditions générales de la production/réception du message : nature du canal, contexte socio-historique, contraintes de l'univers de discours...etc.

Selon les principales théories de la pragmatique linguistique, tout énoncé est porteur de sens, pour pouvoir le déterminer, le chercheur doit s'intéresser à ses conditions d'usage et à son contexte d'énonciation. L'énoncé est un phénomène variable lié à l'activité du langage en situation dans un (je-ici-maintenant). Il est relié à un contexte et il fournit le sens en fonction de la compréhension et de l'interprétation. Autrement dit, c'est un construit de l'énonciateur en fonction de sa situation spatio-temporelle, des co-énonciateurs auxquels il s'adresse et du message qu'il cherche à transmettre.

Tout texte est le résultat d'un acte énonciatif produit dans une situation précise, la prise en compte des conditions de sa production est extrêmement nécessaire afin de pouvoir accéder à son sens. Il devient donc indispensable de recentrer l'intérêt sur les conditions

d'énonciation de toute production littéraire. Selon E. Benveniste : « *L'acte individuel par lequel on utilise la langue introduit d'abord le locuteur comme paramètre dans les conditions nécessaires à l'énonciation. Avant l'énonciation, la langue n'est que la possibilité de la langue. Après l'énonciation, la langue est effectuée en une instance de discours, qui émane d'un locuteur, forme sonore qui atteint un auditeur et qui suscite une autre énonciation en retour* » (Benveniste, 1970, p12).

Les marques de la présence du locuteur dans son dire se manifestent à travers des indices qui attestent de quelle façon il s'inscrit comme *sujet d'énonciation* dans son *énoncé*. Il convient donc de se livrer à un premier repérage d'unités linguistiques qui constituent le sous-système de signes appelé « *appareil formel de l'énonciation* ». Les catégories suivantes feront ainsi l'objet d'un relevé systématique :

3.1. Déictiques (embrayeurs, *shifters*)

Chaque énoncé porte les traces de son énonciation. L'ensemble des éléments qui encadrent principalement la communication et permettent de comprendre les conditions et les pôles de cadre énonciatif sont : le locuteur, l'interlocuteur, le lieu et le moment de leur échange. Son identification sur un plan langagier est appelée par les linguistes *la deixis* issu de son sens étymologique grec: ostension, fait de montrer. Ce concept est défini dans le dictionnaire de la linguistique comme étant: « *les références à cette (situation énonciative) [...] dont c'est un mode particulier d'actualisation (passage de la langue à la parole)* » (Dubois, 2002, p132). Les éléments linguistiques qui situent clairement l'énoncé qualifient des *déictiques* selon E. Benveniste, désignent les indicateurs personnels et spatio-temporels. K. Orrecchioni les définit comme suit : « *Ce sont les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir : Le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé, La situation spatio-temporelle*

du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire » (Kerbrat-Orecchioni, 1999, p41).

Les déictiques « *constituent des signes linguistiques, appartiennent au code, mais en même temps ils constituent des choses, des faits concrets inscrits par leur occurrence dans un réseau déterminé par des coordonnées spatiales et temporelles* » (Maingueneau, 1999, p12). Alors, ils permettent la réalisation de la langue dans le discours.

Le fonctionnement (sélection et interprétation) de ces unités linguistiques implique une prise en considération du rôle des actants de l'énoncé, de l'espace-temps du locuteur et éventuellement de celui de l'allocutaire. Ces éléments sont encore désignés par les termes de *présentatifs* (parce qu'ils s'accompagnent quelquefois d'une opération d'ostension), ou d'*embrayeurs* (qui embraient le message sur la situation énonciative), ou encore de *signes indiciels*. Les déictiques réfèrent à leur propre instance énonciative et forment un sous-ensemble d'unités énonciatives. Les déictiques se laissent diviser en plusieurs catégories suivant leur fonction communicative :

- La source énonciative : les pronoms des première et deuxième personnes, les possessifs des personnes du dialogue, les appellatifs du type papa, maman, tonton, etc., ainsi que des termes dont le sens ne se précise que par référence au sujet énonciateur: mon frère, ma sœur, etc.)
- Le temps de l'énonciation : des substituts adverbiaux tels que maintenant, aujourd'hui, hier, avant-hier, demain, après-demain, ce soir, le présent des verbes...
- Le lieu de l'énonciation : des substituts spatiaux tels que : ici, là-bas...

3.2. Les modalités énonciatives

Elles sont définies comme suit « *la forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif, ou une volonté d'un sujet pensant énoncé à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit* » (Paveau & Sarfati, 2000, p175). Dans cette conception, le

linguiste différencie clairement entre le contenu représenté d'un énoncé et l'opération psychique par laquelle le locuteur donne à ce contenu une forme linguistique selon la relation qui lie ce dernier avec l'interlocuteur ou avec ce qu'il a dit.

Selon la terminologie de C. Kerbrat-Orecchioni, les modalités énonciatives sont tous les mots (substantifs, adjectifs, verbes et adverbes) essentiellement qui ont un caractère subjectif, c'est à dire qui apporte une évaluation, un jugement affectif ou non du locuteur vis à vis de la chose dont il parle. L'évaluation peut porter sur l'objet dont il parle mais aussi sur l'énoncé lui-même

4. Situation d'énonciation dans le texte littéraire

Le texte littéraire est produit dans des conditions précises et son sens ne peut être appréhendé qu'en le plaçant dans son contexte, il serait donc impensable de tenter de déconnecter ce type de discours des conditions d'énonciation. Tout acte de langage est un acte d'échange interactionnel entre deux partenaires (sujet communicant et sujet interprétant) liés par un principe d'intentionnalité, cet échange se produisant toujours dans une certaine situation de communication. Le sujet communicant, en prenant possession de la parole s'institue en sujet énonçant, ou énonciateur, et institue du même coup le sujet interprétant en sujet destinataire. Le positionnement du sujet énonciateur dépend donc des données de la situation de communication dans laquelle se trouve le sujet communicant.

Selon Maingueneau D. « *les conditions d'apparition du discours, son mode d'existence constituent d'une certaine façon son sens* » (Maingueneau, 1991, p179). Tout texte, outre sa fonction de satisfaire les besoins des lecteurs qui cherchent des renseignements précis sur un tel ou tel domaine, véhicule des informations socioculturelles et idéologiques. Le texte littéraire offre à ses lecteurs un foisonnement de questions et de réflexions sur sa propre signification, tout en suscitant d'eux une attention particulière à son fonctionnement textuel, à son écriture comme expression d'un dire souvent opaque. D'après Charaudeau P. et Maingueneau D. « *lorsque X est une unité linguistique (de nature et de dimension variables :*

phonème, morphème, mot, phrase, énoncé), l'entourage de X est à la fois de nature linguistique (environnement verbal) et non-linguistique (contexte situationnel, social, culturel) » (Charaudeau & Maingueneau, 2002, p134). Appelé également contexte linguistique, le cotexte désigne l'ensemble des mots qui se trouvent dans la proximité immédiate de la l'unité linguistique. Il est, donc, indispensable que l'attention de l'analyse soit portée sur le contexte dans lequel s'est produit le discours littéraire.

L'étape de l'analyse et de la description du contexte implique des procédures de limitation, l'opération de recueil des informations contextuelles doit se faire à partir d'un ensemble prédéfini de paramètres, cela nous amène à accorder de l'importance, uniquement, aux éléments qui peuvent fournir des informations intéressantes sur le contexte : « *Quand on emploie le terme discours dans le cadre des théories de l'énonciation, ce n'est pas pour renvoyer à une unité de dimension supérieure à la phrase, ni pour considérer les énoncés d'un point de vue de leurs conditions de production socio-historiques, mais c'est pour rapporter l'énoncé à l'acte d'énonciation qui le supporte* » (Charaudeau & Maingueneau, 2002, p134).

Cusin- Berche F. utilise le terme contexte pour désigner « *tous les éléments cognitifs, situationnels ou intertextuels susceptibles d'intervenir dans le processus de construction ou d'identification de sens* » (Cusin-Berche, 2003, 20). Selon le même auteur, le sens des unités linguistiques advient de leur double inscription en langue et en discours, le contexte des mots fait donc émerger de nouveaux sèmes complémentaires. Donc, l'analyse de la *situation d'énonciation* vise à dégager :

- Le cadre physique et spatio-temporel
- Le canal de transmission : oral/ écrit, verbal / non verbal
- Le cadre symbolique : espace discursif et représentationnel, le système de référence
- La distribution des co-énonciateurs

- Les éléments constitutifs de l'environnement tels que peuvent le percevoir les co-énonciateurs : comment ces derniers, partenaires de la communication, se prêtent mutuellement leurs connaissances.

5. Marques d'énonciation dans un texte

L'acte d'énonciation est généralement décrit comme un événement, ou une scène inscrite dans un espace et dans un temps donnés, et exécutée par des actants sur qui pèsent un certain nombre de pressions : psychologiques, culturels, idéologiques. Le temps, le lieu et les énonciateurs sont les principaux constituants de la situation d'énonciation. Lire un texte c'est établir une communication, c'est-à-dire entrer en interaction avec l'auteur du texte. Le lecteur, en voulant comprendre le point de vue véhiculé, se situe par rapport à ce dernier, il doit trouver **qui parle, à qui, où, quand et pourquoi**. Les réponses à ces questions caractérisent ce qu'on appelle le contexte d'énonciation. L'interprétation que le lecteur fait de la situation d'énonciation ajoute une dimension de sens à ce qui est dit explicitement dans le texte. En effet, la mise en relation du texte et du contexte et la reconnaissance des points de vue permettent au lecteur de découvrir l'intention qui a motivé l'écriture du texte. Les marques d'énonciation dans un texte sont les suivants :

- **Les marqueurs grammaticaux** : Les indices de l'énonciation sont toutes les marques (tous les mots) qui, dans un texte, se réfèrent :
 - À l'**énonciateur** : pronoms et déterminants de la 1^{ère} personne (je, me, nous, mon, mes, ...)
 - Au **destinataire** : pronoms et déterminants de la 2^{ème} personne (tu, te, vous, ton, tes, ...)
 - Au **moment** de l'écriture ou de la parole : (maintenant, aujourd'hui, ...)
 - Au **lieu** de l'écriture ou de la parole : (ici, à cet endroit...)
- **Les marqueurs sémantiques** : Ils sont constitués :

- **De termes affectifs** : ce sont les mots qui expriment les sentiments de l'énonciateur par rapport au thème de l'énoncé.
- **D'évaluatifs** : les évaluatifs expriment l'opinion du sujet parlant. Ils peuvent être des **adjectifs qualificatifs**, des **termes valorisants** et **dévalorisants** qui présentent une nuance péjorative ou méliorative.
- **Des modalisateurs** : ce sont les termes qui expriment le degré de certitude de l'énonciation par rapport à son énoncé. Les modalisateurs sont constitués de **verbes** (croire, affirmer, douter...), du **mode conditionnel** (il serait venu...), de **négations** (jamais, guère...), de **certaines expressions** (peut-être), **d'adverbes** (sans doute, vraisemblablement...), de certains **adjectifs** (sûr...), de certains **mots** (si, tout, plus, un peu...).

6. Système énonciatif : discours et récit

L'énoncé ne peut être détaché du contexte dans lequel il est émis. C'est dans cette combinatoire et selon la présence ou l'absence des marques (ou indices) d'énonciation, on distingue deux systèmes :

6.1. Discours

Le discours est l'énoncé situé / contextualisé considéré du point de vue des habitudes et des mécanismes discursifs qui le conditionnent. Cette mécanique quoique participant d'un processus complexe et donc à distinguer d'un ensemble de règles préétablies qui consisteraient à être respectées à chaque interaction rend possible le champ de la description puisque le discours forme un tout accessible à une représentation structurelle. Selon Guespin L. « *L'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication, le discours c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne* » (Guespin, 1971, p10). Le discours est un texte dans lequel le locuteur s'implique et implique

son lecteur, l'énoncé est, alors, inscrit (ou ancré) dans la situation de communication dont le destinataire doit connaître les éléments pour bien comprendre l'énoncé.

Les textes qui relèvent du discours se caractérisent d'abord par le système des temps verbaux : Le présent, le passé composé, le futur, situent l'énoncé par rapport au moment de l'énonciation (le moment où le locuteur dit, où le scripteur écrit). Ces temps signalent la présence du locuteur, dans une situation présente de communication avec le destinataire. On peut aussi rencontrer l'imparfait ou le plus-que-parfait, mais le passé simple est exclu. Puisqu'il est fortement relié à la situation d'énonciation, le discours se caractérise aussi par les autres indices de l'énonciation :

- **Les pronoms personnels** qui désignent le locuteur et le destinataire : je / nous ; tu / vous.
- **Les repères spatio-temporels** qui renvoient au lieu et au moment de l'énonciation (ici, maintenant, hier, dans trois jours...)
- **Les marques de jugement**, qui indiquent que le locuteur prend position par rapport à l'énoncé.

Le discours prédomine dans les essais, qui énoncent une thèse, un point de vue, les pièces de théâtre, qui présentent des dialogues, les commentaires de presse, les poèmes lyriques, les manifestes, ...

6.2. Récit

Le récit ne laisse paraître aucune marque du locuteur. Dans ce système énonciatif, le texte est clos sur lui-même, il construit son propre système de référence, il est coupé de la situation de communication ou non-ancré. Les textes qui relèvent du récit se caractérisent d'abord par le passé simple, qui isole l'action dans un passé sans rapport avec la situation du locuteur. Centré sur le passé simple, le récit autorise également l'imparfait et le plus-que-parfait, mais exclut le passé composé. Il peut recourir au présent, employé avec la valeur d'un présent de narration, sans lien avec le moment de l'énonciation.

Puisqu'il consiste à effacer les marques de l'énonciation pour donner une sorte d'autonomie aux faits relatés, le récit se caractérise aussi par : l'emploi massif de la 3^{ème} personne. Le repérage des lieux et des événements par référence au contexte de l'histoire racontée : repérage relatif : non loin de là, la veille, trois jours après... ou à la géographie : repérage objectif : en Égypte, depuis 1789... Aussi, le récit se caractérise par l'absence de marques de jugement : le locuteur s'abstient de donner son opinion, d'évaluer... Ce genre de texte, le récit, prédomine dans les textes d'historiens, les romans, les nouvelles, les contes, les épopées, les biographies, les fables...

7. Analyse énonciative : subjectivité dans le discours

L'analyse énonciative doit amener à découvrir le sens global du texte, c'est-à-dire l'intention dans laquelle celui-ci a été écrit et l'idée directrice développée. La méthodologie issue de la théorie énonciative consiste à dégager les différents moyens linguistiques, par lesquels un locuteur :

- imprime sa marque à l'énoncé
- s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement)
- se situe par rapport à l'énoncé « distance énonciative »

Trois opérations conduisent à l'analyse de la situation d'énonciation : étude du contexte, le point de vue véhiculé et l'interaction avec le lecteur.

7.1. Etude du contexte

Le paratexte, c'est-à-dire les éléments qui accompagnent le texte : le nom de l'auteur, de l'œuvre, du recueil d'où le texte est tiré, la date et le lieu de parution est un élément favorisant de cerner le contexte. Parfois, d'autres indications peuvent s'ajouter dans la présentation en marge ou en note de bas de page. En tenant en compte ces données, on peut déduire à quel public s'adresse le texte pour établir l'intention avec laquelle le texte a été écrit. En associant ces informations à ses connaissances personnelles ou en clarifiant les

références à l'aide d'outils documentaires, on peut se faire une idée de l'intention et des facteurs qui influent sur le point de vue présenté.

7.2. Point de vue véhiculé

Un point de vue est une prise de position sur un sujet. Il est déterminé par des facteurs historiques, géographiques, sociaux et personnels qui ont façonné les valeurs et l'affectivité de la personne qui s'exprime ou dont on rapporte les propos. Selon l'intention de l'auteur, un texte peut proposer au lecteur un ou plusieurs points de vue sur une réalité pour l'éclairer sous différents angles. L'auteur peut, soit, donner sa propre vision, son point de vue personnel est alors exprimé de façon directe, soit, par contre, choisir de rester neutre en s'effaçant derrière des personnages ou des personnes qu'il fait parler ; son point de vue personnel est alors absent et le point de vue des personnes est présenté soit en le résumant, soit en le citant. Dans de tels cas, le point de vue présenté revient à l'auteur de la citation, mais la personne qui le cite peut se l'approprier ou non.

Le lecteur trouvera divers indices de point de vue dans le texte. Ces indices peuvent être des citations, des références, des noms propres, des pronoms à la 1^{ère} ou à la 3^{ème} personne, des mots ou des tournures exprimant l'affectivité ou un jugement. Il interprétera les indices trouvés en les associant aux informations du paratexte et à ses connaissances personnelles.

7.3. Interaction avec le lecteur

Lorsque l'auteur énonce des idées, il s'adresse parfois plus spécifiquement au lecteur. Il utilise alors divers procédés d'écriture dont le but est de maintenir le contact avec le lecteur et de le faire réagir pour l'associer à sa démarche. Par exemple :

- **Interpeller** le lecteur par un pronom à la 2^{ème} personne, par un nom, par un titre qu'il lui donne. « Hypocrite lecteur, mon semblable, mon frère » (Baudelaire, *Les Fleurs du mal*)
- **Associer** le lecteur à son point de vue par un pronom qui l'englobe (*on, nous*) : Le bonheur naît bien souvent d'une infime inquiétude qui nous révèle à nous même.

- **Questionner** et peut-être même lui souffler la réponse : Qui voudrait d'une médaille olympique si on la gagnait sans peine ?
- **Suggérer** une attitude par divers procédés incitant au doute, à l'adhésion, à l'action :
 - par le mode des verbes (impératif, conditionnel, subjonctif) : Vive la paix !
 - par une proposition incise (*me semble-t-il*), des adverbes ou locutions adverbiales (*malheureusement, peut-être, sans doute*), des exclamations, même, peuvent produire ce type d'effet.

8. Conclusion

Avec l'analyse énonciative, on peut entrer dans un texte littéraire, l'appréhender à la fois comme processus énonciatif et comme totalité textuelle. Le recours à la linguistique n'est plus seulement recours à un outillage grammatical élémentaire (comme dans la stylistique traditionnelle) ou à quelques principes d'organisation très généraux (comme dans le structuralisme), il constitue un véritable instrument d'investigation. L'analyse permet d'ouvrir des pistes inédites à l'interprétation.

Le texte littéraire n'est pas une représentation, un agencement de contenu qui permettrait d'exprimer peines et joies, idéologies ou mentalités. Il parle effectivement du monde, mais son énonciation est partie prenante du monde qu'il est censé représenter. La littérature constitue elle aussi une activité qui ne configure un monde qu'en gérant sa propre émergence dans ce monde. Les conditions d'énonciation du texte littéraire ne sont pas un échafaudage contingent dont celui-ci pourrait se libérer, elles sont indéfectiblement nouées à son sens. L'œuvre ne peut représenter un monde que si ce dernier est déchiré par le renvoi aux conditions de possibilité de sa propre énonciation.

Liste Bibliographique:

- Benveniste Emile, (1970), «L'appareil formel de l'énonciation», *Langages*, 5^{ème} année, n°17

- Benveniste Emile, (1974), *Problèmes de linguistique générale, Tome II*, Gallimard, Gallimard , Paris
- Bordas Eric.(2004), L'analyse littéraire, Notions et repérages, Nathan,France
- Charaudeau Patrick, (1994), *Grammaire de sens et de l'expression*, Hachette, 2ème édition, France
- Charaudeau Patrick & Maingueneau Dominique, (2002), *Dictionnaire d'Analyse de Discours*,Seuil, Paris
- Cusin-Berche Fabienne , (2003), *Les Mots Et Leurs Contextes*, Presse Sorbonne Nouvelle, Paris
- Dubois Jean, et al, (2002), *Dictionnaire de la linguistique*. Larousse, Italie
- Guespin Louis, (1971), «Problématique des travaux sur le discours politique» , *Langages, n° 23*
- Kerbrat-Orecchionni Katherine, (1999), *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage*, Armand Collin, 4ème édition, Belgique
- Maingueneau Dominique, (1990), *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Bordas, Paris
- Maingueneau Dominique, (1991), *L'Analyse Du Discours, Introduction aux lectures de L'Archive*, Hachette, Supérieur, Paris
- Maingueneau Dominique, (1993), *Le contexte de l'œuvre littéraire, énonciation, écrivain, société*, Dunod, Paris
- Maingueneau Dominique, (1999), *L'Énonciation en linguistique française*, Hachette supérieur, 3ème édition, France
- Paveau Marie-Anne & Sarfati Georges-Elia, (2000), *Les grandes théories linguistiques, De la grammaire comparée à la pragmatique*, Armand Colin/S.E.J.E.R, France